

Protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations (PPCR)



Pour l'UNSA c'est OUI !

Le protocole :

- Affirme l'unicité de la fonction publique de carrière et le statut des fonctionnaires ... *important quand d'autres disent le contraire !*
- Restructure les grilles avec des gains notables pour toutes les catégories de fonctionnaires (C, B et A).
- Permet à tous l'accès à 2 grades au cours d'une carrière complète.
- Valorise la filière sociale au même niveau que la filière paramédicale.
- Intègre une petite partie des primes dans le traitement indiciaire ce qui augmente la pension au moment de la retraite.
- Acte le rendez-vous salarial tant attendu en février 2016.

Signer, c'est accepter un compromis. chiffré à 5 milliards par an par la Cour des comptes.

Signer ne signifie en rien l'arrêt des revendications.

Signer, c'est permettre une amélioration des rémunérations des 5 millions de fonctionnaires.

Au nom du « ce n'est pas assez ! » FO, Solidaires et la CGT n'ont pas signé !... au risque de tout faire perdre aux agents....

**L'UNSA a pris ses responsabilités
avec d'autres,
permettant aux agents d'avoir
des avancées concrètes.**

*Le syndicalisme
en positif*

UNSA

le **service**

public

au **coeur**

